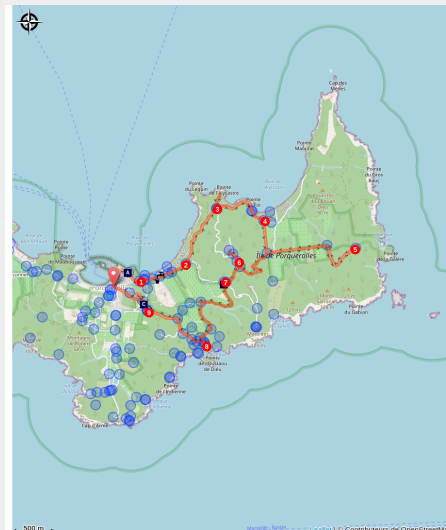


Circuit du Levant à vélo

Ile de Porquerolles



Calanque de l'Oustau de Diou (© Frédéric Durand)



Le circuit du Levant vous conduit à vélo vers l'est de Porquerolles où se situent les lieux les plus méconnus de l'île

Après avoir longé tranquillement la côte nord de Porquerolles et ses plages de sable magnifiques, vous vous enfoncez dans les plaines agricoles pour accéder à la côte rocheuse et ses criques sauvages tournées vers le large. Ce circuit sera aussi l'occasion de gravir trois cols (de première catégorie, pour l'île !) et à la Repentance, vous atteindrez l'un des points culminants de l'île.

Attention : il est recommandé aux principales étapes de ce circuit d'approfondir votre découverte par des parcours pédestres plus ou moins longs, qui rallongent d'autant la durée indiquée.

Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 1 h 30

Longueur : 12.7 km

Dénivelé positif : 193 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Cœur de parc

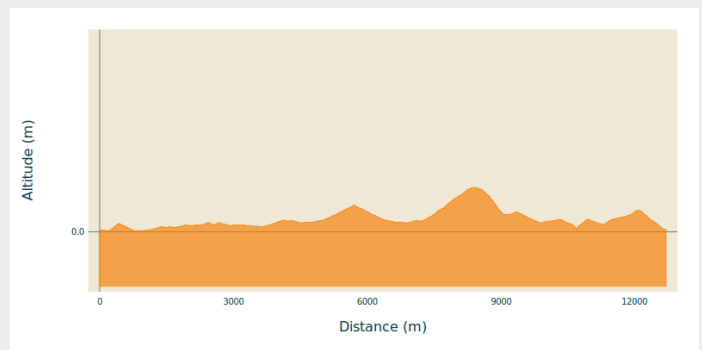
Itinéraire

Départ : Place d'Armes

Arrivée : Place d'Armes

Communes : 1. Hyères

Profil altimétrique



Altitude min 2 m Altitude max 79 m

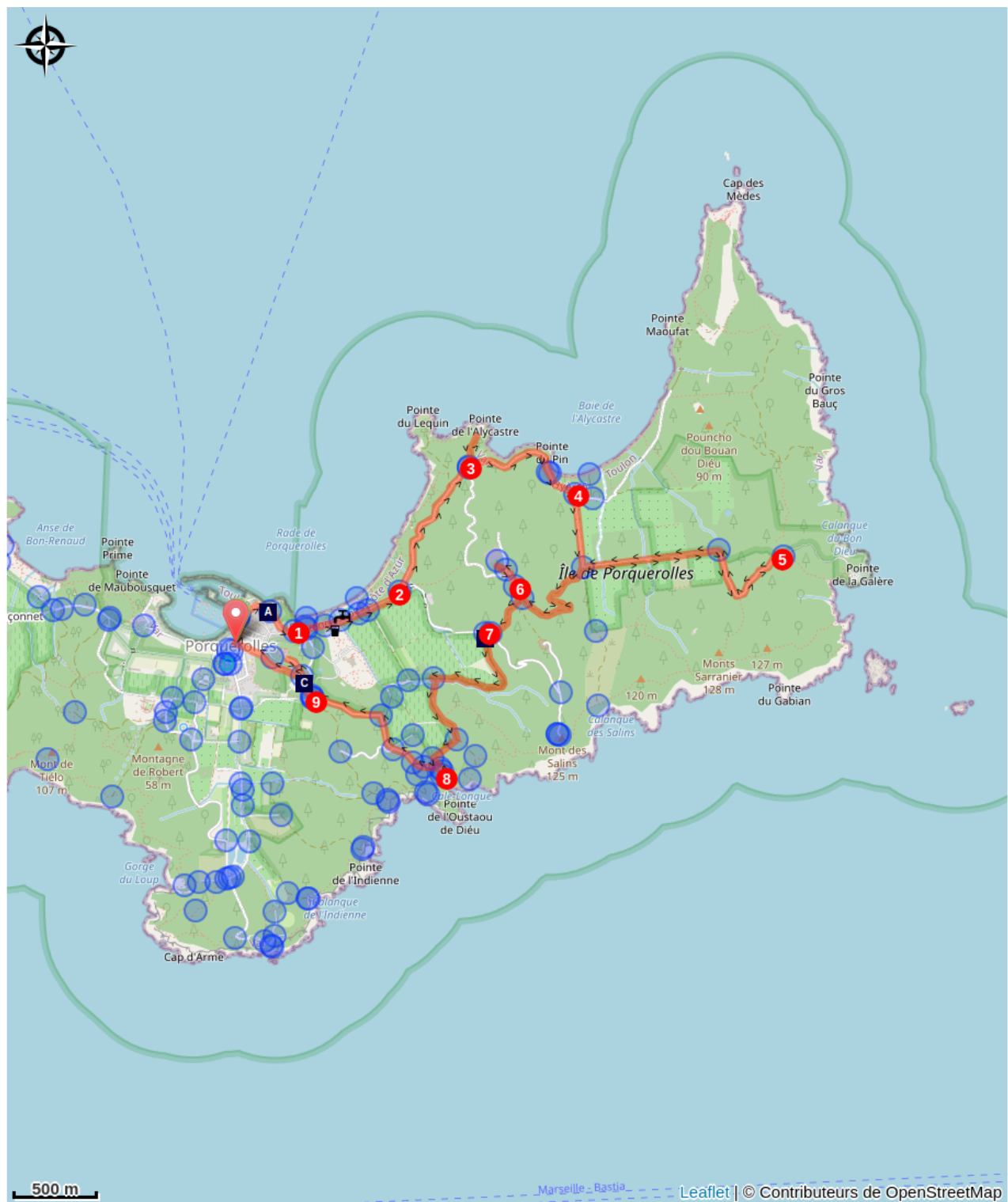
De la Place d'Armes, descendre la rue jusqu'au port et tourner à droite juste avant l'Office de tourisme pour gravir une courte mais raide pente bétonnée. A son sommet, l'esplanade de la Pointe Béarlieu offre un splendide point de vue. Prendre entre deux talus une piste gravillonnée qui redescend doucement sur 200 m, direction Notre-Dame.

1. Au "Carrefour de la Courtade", poursuivre tout droit vers le bas dans une magnifique allée bordée d'eucalyptus et de cyprès. Passer le long du stade et longer les bois d'arrière-plage et le vignoble de la Courtade.
2. A la patte d'oie suivante, obliquer à gauche pour rester sur cette large piste plantée de pins parasols. A votre gauche, plusieurs embranchements permettent facultativement de rejoindre des parcs de stationnement pour vélos et d'aller découvrir à pied cette longue plage de la Courtade.
3. Au grand carrefour suivant, dit "du Masque de fer", jonction de 3 chemins carrossables sur cette piste ; tourner à gauche sur le premier, en légère montée au début. Atteindre le Fort de l'Alycastre au bout de 200 m. Revenir au carrefour (3) et reprendre à gauche la piste principale, à plat. Après le belvédère de la plage Notre-Dame, la piste descend légèrement vers la plaine sur 200 m.
4. A la jonction de la piste des Salins (citerne verte PQS 7), quitter la grande piste pour vous engager à droite dans cette nouvelle direction, par une allée ombragée.
5. Intersection suivante : tourner à gauche, en angle droit, pour un aller-retour en direction de la Galère. Suivre ce chemin rectiligne, bordé de beaux cyprès, à travers la plaine Notre-Dame et ses cultures, puis virer à droite pour commencer à monter progressivement jusqu'au Col de la Galère. Du parc de stationnement à vélos, un aller-retour à pied sur sentier permet de descendre jusqu'à la mer et de découvrir la sauvage Anse de la Galère. Revenir sur vos traces jusqu'à l'intersection (5) et, cette fois, aller en face en direction de la Repentance, sur la piste qui monte progressivement puis de manière accentuée jusqu'au Col de la Repentance.
6. A ce col, continuer la montée à droite par un dernier raidillon caillouteux de 50 m qui rejoint la piste du Fort de la Repentance au niveau d'un virage en épingle, beau panorama. Poursuivre sur la crête et déboucher devant le fossé ceinturant le Fort de la Repentance. Revenir sur vos pas jusqu'à l'épingle puis au Col de la

Repentance (6). Basculer à droite pour enchaîner avec une piste en descente soutenue (attention à ne pas coincer la roue avant dans les rigoles métalliques anti-érosion placées en travers de la piste !). En bas, récupérer une petite route vaguement goudronnée pour la quitter immédiatement, une vingtaine de mètres plus loin, vers la gauche en direction de l'Oustau de Diou.

7. Longer et contourner les vignes sur ce chemin de terre en lisière de forêt. Tourner à gauche avant l'entrée de la pinède pour franchir peu après un petit gué. Poursuivre l'indication l'Oustaou de Diou jusqu'à rejoindre le parc à vélos à l'entrée de la calanque.
8. Revenir à l'embranchement précédent et prendre à gauche, en direction du village jusqu'à atteindre le "Carrefour des 4 chemins" (qui sont 6),
9. traverser en face pour suivre l'épaule de la colline. Passer devant le Moulin du bonheur. Ignorer pour l'instant la route bétonnée à votre gauche pour grimper en face les deux derniers raidillons de la piste qui aboutit en 150 m à la cour du Fort Sainte-Agathe, au sommet de la colline. Redescendre cette piste pour cette fois, tourner à droite sur la route bétonnée qui descend en pente marquée vers le village et arriver en haut de la Place d'Armes.

Sur votre route...



Collet de la pointe Béarlieu (A)
Moulin du bonheur (C)

Magicienne dentelée (B)

Toutes les informations pratiques



Bonne pratique à vélo

LES BONNES PRATIQUES À VÉLO



Je circule exclusivement sur les pistes et chemins autorisés.



J'adapte ma vitesse à la fréquentation et je ne dépasse pas les 20 km/h.



Je stationne sur les aires aménagées à cet effet.



En coeur de Parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour : <https://www.portcros-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-port-cros/se-renseigner-sur-les-reglementations>



Risque incendie

De juin à septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé. Pour connaître les conditions d'accès et préparer votre sortie, consultez la carte publiée quotidiennement par la Préfecture du Var sur www.risque-prevention-incendie.fr/

var La cigarette est strictement interdite sur les îles, les plages et les sentiers. Tout contrevenant encoure une amende de 135 à 1500 €.



Matériel

Possibilité de location de vélo sur place.

Comment venir ?

Transports

Ligne 67 du Réseau Mistral : Hyères centre – Tour Fondue
Arrêt "Tour Fondue" Terminus. Horaires www.reseaumistral.com

Accès routier

Accès uniquement par bateau toute l'année, principalement depuis l'embarcadère de la Tour Fondue. Plusieurs autres possibilités de départ entre avril et octobre.

Parking conseillé

Parkings gratuits desservis par les bus du réseau Mistral (Espace 3000, Arromanches et La Badine).

Lieux de renseignement

Maison de Parc de Porquerolles

Place des deux Etoiles, 83400 Hyères

maisonparcpnl.pnpc@portcros-parcnational.fr

Tel : 04 94 58 07 24

<http://www.portcros-parcnational.fr>



Office de tourisme Provence Méditerranée - Bureau de Porquerolles

Carré du port de Porquerolles, 83400 Hyères

Tel : 04 94 58 33 76

<https://www.provencemed.com/>

Sur votre route...



Collet de la pointe Béarlieu (A)

Petit replat marquant la frontière entre le village et l'espace naturel, le collet de la pointe Béarlieu permet de profiter d'un excellent point de vue sur le port à l'Ouest et la très étendue plage de la Courtade à l'Est. Situé à proximité de la caserne des pompiers, le lieu sert également d'héliport en cas d'intervention des secours.

Attribution : © Frédéric Durand



Magicienne dentelée (B)

La magicienne dentelée (Saga Pedo) est la plus grande sauterelle et un des plus grands insectes européens.

Elle mesure de 9 à 12 cm environ. Elle fréquente les endroits arides et secs et se nourrit de criquets et de jeunes sauterelles. On peut la rencontrer à partir du mois de juillet et jusqu'en automne.

En Europe occidentale, le mâle est inconnu. On ne trouve que des femelles qui se reproduisent par parthénogénèse. C'est à dire que la femelle pond des œufs féconds sans avoir besoin de l'intervention d'un mâle. Ces œufs donnent naissance à des femelles uniquement.

Espèce protégée au niveau national (arrêté du 23 avril 2008)

Attribution : P. Lacosse_PN de Port-Cros



Moulin du bonheur (C)

Ce moulin à vent de Provence date du XVIII^e siècle. Alors qu'il ne reste qu'une tour en ruine depuis plus de 200 ans, il est reconstruit à l'identique en 2007 grâce à l'association « Sauvegarde du Patrimoine de Porquerolles ». Il mesure 6 m de haut et 6 m de diamètre avec d'épais murs d'1 mètre. Son histoire est mal connue et lui vaut ainsi diverses légendes. Il est supposé qu'un lieutenant général de la Varenne du Louvre l'ai fait construire après avoir acheté l'île en 1720.

Attribution : Camille Aguiñi_PN de Port-Cros
